

Avertissements personnalisés

Les systèmes d'avertissements personnalisés constituent de véritables outils d'aide à la décision pour les agriculteurs !

Leur objectif est d'aider les agriculteurs à pratiquer une protection raisonnée de leurs cultures et d'ainsi optimiser l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en évitant les traitements systématiques.

Comment ?

CPL-Végémar réalise, à la demande, un suivi personnalisé des parcelles en cultures de **carotte, oignon, fève des marais, épinard et chou de Bruxelles**.

Des observations des maladies et ravageurs sont réalisées toutes les semaines, de manière visuelle ou à l'aide de pièges. Ces derniers ont été spécifiquement développées pour les ravageurs ciblés et permettent d'effectuer un comptage.

Les agriculteurs participants sont informés de manière hebdomadaire de l'état sanitaire de leur parcelle ainsi que de la situation générale dans le réseau d'avertissements.

Pour certains ravageurs, un conseil de traitement personnalisé est également fourni. Celui-ci est basé sur des seuils d'intervention, les comptages effectués (ex: nombre d'insectes présents dans les pièges) et la situation des semaines précédentes.

Dans ces avis, CPL-VEGEMAR rappelle également une série d'informations relatives aux bonnes pratiques agricoles et à l'agrément des produits phytopharmaceutiques pour les cultures concernées.

Comment puis-je bénéficier de ce service ?

Rien de plus simple, il suffit de nous-contacter !

 04/279 68 77

 vegemar@provincedeliege.be